



Association Eysino- Haillanaise
de Défense Contre les Nuisances de l'Aéroport

Mail : aehtcna33@gmail.com / site internet : www.aehtcna.fr / Page [Facebook](#)

Communiqué de presse 12 janvier 2022

Scandale sanitaire et environnemental de l'aéroport de Bordeaux Mérignac

Alors que tous LES SIGNAUX SONT AU ROUGE, aussi bien pour les effets néfastes du bruit du trafic aérien sur la **SANTÉ** que pour les conséquences catastrophiques du réchauffement **CLIMATIQUE** en Gironde, la **Préfète de Gironde vient d'approuver**, durant la période des fêtes, un **document officiel qui valide** :

- le fort **ACCROISSEMENT** du trafic aérien de l'aéroport de Bordeaux Mérignac, qui va surpasser le nombre record de 84 000 vols atteints en 2019 pour viser 122 000 vols annuels ! + 45% de hausse !
- le **DOUBLEMENT** des habitants de la Métropole de Bordeaux exposés aux plus hauts niveaux de risques pour leur santé en raison du développement du trafic aérien, pour passer du chiffre déjà dramatique de 5000 personnes exposées à 10 000 personnes !

Ce document est le « **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'aéroport de Bordeaux Mérignac 2021-2025** » (PPBE).

De toute évidence, pour des raisons ECONOMIQUES et FINANCIERES, il ne remplit pas son objectif premier de PROTECTION DES POPULATIONS. C'est tout le contraire !

Les actions prévues par ce plan de prévention ne sont pas à la hauteur des enjeux de santé publique. Elles ne font qu'accompagner une situation qui se dégrade d'année en année. Le précédent plan n'a pas empêché une hausse de 47% de la population exposée au plus haut niveau de bruit !

L'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA), qui est la plus haute autorité publique en la matière, a même donné un avis très CRITIQUE sur le projet de plan de l'aéroport de Bordeaux Mérignac. Elle pointe la forte dégradation en raison du bruit, l'absence réels de résultats attendus, des actions du plan qui n'auront même pas d'effet sur le bruit ! **Face à ces constats accablants, l'ACNUSA a même demandé au MINISTRE chargé de l'aviation civile de se saisir directement du dossier ! Malgré tout cela, le plan a été approuvé par la Préfète.**

Les graves effets du bruit du trafic aérien sur la santé sont maintenant reconnus de tous. L'étude épidémiologique nationale, « Débats », commandée par le Ministère de la santé, met en avant que les populations des communes riveraines des aéroports exposées au **bruit du trafic aérien** ont :

- + **28 %** de risque de **mortalité par INFARCTUS** du myocarde,
- + **34 %** de risque d'**HYPERTENSION** artérielle chez les hommes,
- + **80%** de risque de **DETRESSE PSYCHOLOGIQUE**.

Plus de 100 PROFESSIONNELS DE SANTE viennent de signer une **tribune nationale**, publiée le 9 décembre dernier dans le journal Le Monde, pour dénoncer les effets dramatiques du bruit aérien sur la santé et demander des vraies mesures pour éviter la perte d'années d'espérance de vie.

L'Association Eysino-Haillanaise de Défense Contre les Nuisances de l'Aéroport (AEHDCNA) dénonce l'approbation de ce plan dont les effets sur la santé et sur l'environnement sont déjà dramatiques. Face à cette situation préoccupante, l'AEHDCNA organise **une grande REUNION PUBLIQUE le samedi 21 janvier à 10H30 à Eysines** (salle la Granges de Lescombes), en présence notamment des maires d'Eysines et du Haillan.

>> **CONTACT PRESSE** : Pierre ARNAL
vice-président de l'AEHDCNA

Tél : 06 75 53 89 01
Mail : arnalpierre@orange.fr